

→ Les bibliothèques pour la jeunesse...

Journées d'études

23 et 24 septembre 2002 à Mulhouse

Le 50^e anniversaire de la création de la première bibliothèque pour enfants d'Alsace a été l'occasion pour la Ville de Mulhouse d'accueillir ce colloque¹ sur les bibliothèques pour la jeunesse, qui a réuni quelque 200 participants venus de la France entière. Il s'agissait de réfléchir sur ces structures, pour en dresser un bilan, et d'ouvrir des perspectives sur les missions, les enjeux, les pratiques, qui s'articulent autour de quatre thématiques : les publics, les collections, l'animation et les partenariats. Ambitieux et riche programme, à multiples entrées, croisant des éclairages divers, que nous tenterons d'aborder ici sous l'angle des institutions elles-mêmes et de leurs publics, de la littérature et de ses enjeux, enfin des partenariats et des pratiques d'animation.

Institutions et publics

Après l'ouverture des journées par Danielle Taesch², le maire, Jean-Marie Bockel, a présenté un historique de la bibliothèque, rappelant son ancrage dans une ville de tradition ouvrière et d'innovation sociale. Soulignant la volonté politique de la ville de gagner le pari de la lecture, face aux inégalités, divers dispositifs ont été mis en place, depuis le réseau des bibliothèques dans les quartiers jusqu'au projet « Ville lecture », mis en œuvre en 2000.

Démarche exemplaire s'il en est, où la formalisation des projets vient à l'appui du développement des bibliothèques jeunesse, dont François Gouyer-Gayette³ a dressé un panorama à partir des données 2000 de la DLL. Institutions aujourd'hui évidentes, les bibliothèques jeunesse n'ont cessé de s'affirmer depuis les années 1970. Au vu des indicateurs chiffrés entre 1990 et 2000, on note une remarquable stabilité concernant la proportion des inscrits (plus du tiers a moins de 14 ans), les collections de livres (34,2 % des imprimés), leur taux de renouvellement, les prêts, la rotation des collections. Il conviendrait cependant d'affiner le travail d'évaluation, pour mieux appréhender les différentes tranches d'âge et analyser les changements : mélange des collections documentaires adultes et jeunesse ; accès dès 12 ans à l'ensemble des ressources ; dimension patrimoniale ; actions hors les murs ; évolution de l'aménagement des espaces, etc. Afin de mieux assumer sa mission d'évaluation, la DLL a mis en chantier

une refonte de ses outils statistiques et lancera des études thématiques.

Peu d'écrits, peu de débats viennent en effet éclairer les pratiques des bibliothécaires jeunesse constate Jean-Claude Utard³, soulignant le manque de visibilité théorique de ce qui se fait sur le terrain. À travers une enquête menée auprès de professionnels, il a tenté de cerner les préoccupations spécifiques aux bibliothécaires jeunesse⁵, sous trois aspects : les publics, les collections et les services, l'institution. Pour conclure Jean-Claude Utard a invité les professionnels à une « refondation » bibliothéconomique : éviter de s'enfermer dans une tranche d'âge ; développer les partenariats et les rendre plus actifs, en les formalisant ; redéfinir une identité professionnelle à travers une vraie politique d'acquisitions, articulée avec l'institution, sur des critères clairs ; intégrer le secteur jeunesse à la gestion des projets de l'établissement, dans le cadre d'une politique de lecture publique sur un territoire donné.

Au-delà des discours déplorant la disparition du CAFB, la question de la formation suscite toujours de vifs débats, et les questions n'ont pas manqué. Nic Diamant a rappelé la tenue d'un colloque⁴ qui dressera un état des lieux de la formation, à partir d'enquêtes précises. C'est sur l'accueil des publics que Nic Diamant³ est intervenue, brossant un tableau de leur évolution dans les bibliothèques. Là encore, les enquêtes, les observations, les écrits théoriques font défaut⁶, et c'est sur la base d'interviews auprès de bibliothécaires et de son expérience personnelle qu'elle a étayé sa réflexion. Nic Diamant s'est attachée à décrire les changements les plus notables dans les usages, depuis l'Heure Joyeuse, perceptibles dans la notion même de lecture, devenue un enjeu majeur dans notre société, au-delà des bibliothèques. Plusieurs publics se côtoient, les enfants et « leurs adultes ». Les parents ont conquis une place nouvelle, avec un rôle actif et compétent auprès de leurs enfants. Les professionnels de l'enfance s'affirment également, avec une demande accrue. Quant aux enfants, inscrits dès 6-8 mois, ils quittent plus tôt la section jeunesse : on peut s'interroger sur l'allure des bibliothèques, connotées « lieux pour les petits ». Les 11-13 ans sont attirés par les autres supports, en particulier les CD de musique ou l'Internet, souvent situés ailleurs dans les médiathèques. Cette circulation des adolescents pose le problème de leur accueil, par qui ? L'organisation spatiale des collections, en mélangeant des fonds documentaires, en révisant l'emplacement du

... Où en sont-elles ? Où vont-elles ?

multimédia ou de la discothèque, peut ouvrir des pistes. L'accueil des tout-petits (0-6ans) reste emblématique de l'évolution des publics et des usages, notamment en ce qu'il privilégie la relation individuelle. Le conseil individuel reste une activité très valorisée, en direction du public des 7-13 ans, le plus nombreux, le plus évident. En bibliothèque, quelque chose se joue entre le collectif et l'individuel. Il s'agit d'avoir cette capacité à desservir tous les publics, groupes ou individus, en fonction de leurs besoins : c'est l'enjeu de l'animation culturelle et des partenariats. À commencer sans doute par un projet global, décroisé, de promotion de la lecture au sein même de la bibliothèque.

L'introduction du multimédia et l'accès à l'Internet sont incontestablement un facteur de changement dans les pratiques de lecture, voire de bouleversement dans la vie de la bibliothèque. On a pu en entrevoir l'impact à travers l'expérience présentée par Jean-Luc Raymond³ d'un Espace public multimédia (EPM) à la Médiathèque du Plessis-Trévis, qui attire nombre d'enfants et de jeunes, non inscrits pour la plupart. Il faut rappeler que 70 % des foyers n'utilisent pas Internet. Initiation à l'internet, découverte de l'outil informatique sont des propositions d'animation, qui s'effectuent avec l'accompagnement spécifique d'un animateur multimédia, souvent un emploi jeune. L'objectif est de montrer à l'enfant les usages qu'il peut faire de ces outils. La question de leur intégration dans les bibliothèques jeunesse reste ouverte.

Michelle Cochet³ a développé le point de vue de la formatrice en littérature de jeunesse sur la construction du lecteur, entre apprentissages et plaisir de lire : ce va-et-vient permanent et complexe est au cœur de la question des partenariats, des complémentarités et des convergences, à l'école et à la bibliothèque (qu'est-ce qu'apprendre à lire ? que signifie aimer lire ?). La remise à l'honneur de la « culture littéraire », en développant les compétences de la lecture littéraire et le travail de l'imaginaire, permet d'accéder à toutes les facettes de la lecture, qui reste pour chaque enfant un parcours personnel et unique.

Du côté de la littérature...

L'entrée officielle de la littérature jeunesse à l'école est l'aboutissement d'un long cheminement, porté ces dernières décennies par les « militants » de la lecture, associations, bibliothécaires, éditeurs, libraires, enseignants... Christine Houyel³ a tracé un passionnant

panorama du chemin parcouru depuis plus d'un siècle, rappelant les étapes qui ont marqué l'histoire d'une relation ambivalente entre l'école et la littérature, selon les contextes et les idéologies. La liste des 180 titres de littérature jeunesse⁷ figurant au programme du cycle 3, accompagnée de documents d'application, a été établie par une commission nationale et devra être renouvelée régulièrement. Ses initiateurs mettent en avant la notion d'œuvre littéraire, avec l'idée que sa fréquentation par les élèves permet de partager une culture littéraire sur un socle de références communes. L'équilibre entre les différents genres, entre classiques et contemporains est respecté : aux enseignants de choisir dans ce corpus, et d'inciter l'enfant à lire. Ce qui ne leur interdit pas d'autres pistes, ni de se rapprocher des partenaires que sont les librairies et les bibliothèques, pour continuer à tisser ce maillage de compétences, garant d'une plus grande diversité d'approches.

Autre zoom sur la littérature, à propos des « livres qui dérangent » : s'appuyant sur six titres puisés parmi des romans pour adolescents⁸, Joëlle Turin³ a analysé avec beaucoup de finesse pourquoi cette littérature « qui dérange » par ses thèmes (sida, violence), les situations extrêmes vécues par les personnages (délinquance, sadisme), les issues parfois dramatiques des histoires, doit cependant être proposée aux jeunes. Entrer « en lecture », ce peut être l'expérience agréable d'un voyage sans surprise, mais c'est aussi accepter d'embarquer vers l'inconnu, de vivre l'expérience d'une limite. Pour relater un événement, si violent soit-il, c'est la forme littéraire qui importe, quand les trouvailles de la narration, les configurations artistiques enseignent l'altérité, permettant au lecteur de trouver la distance nécessaire. Est-il possible de proposer ces livres aux adolescents dans les bibliothèques, sans accompagnement, sans médiation ? Mettre en avant les livres « qui dérangent » ne signifie pas mettre les autres de côté.

Partenariats et pratiques d'animation

La table ronde qui réunissait élus et responsables pédagogiques³ a permis de montrer à travers notamment l'exemple de Mulhouse, comment « fonctionne », concrètement, un partenariat efficace entre l'Éducation nationale, les bibliothèques et la Ville autour d'un objectif commun : faire accéder tous les enfants à la lecture. Ce partenariat n'est envisageable que dans un cadre institutionnel (conventions signées entre les partenaires) a souligné Denis Rambaud³, mais repose aussi sur un partage consenti des compétences et des

Les bibliothèques pour la jeunesse

responsabilités de chacun. L'expérience sur 10 ans du « Plan lecture », puis du projet « Ville lecture » s'est développée de façon pragmatique, avec la mise en place de BCD dans les écoles maternelles et primaires, et une multitude d'actions, présentées par Maïté Rheims³ (« Rendez-vous lecteurs », autour de la critique, « Écrivains à l'école », « Correspondance » échanges sur des livres, « Parents assistants en BCD », « Classes lecture », projet sur 3 ans, intensification des pratiques en lecture/écriture...)

Autre intéressante expérience de partenariat, « La semaine de la poésie » à Clermont-Ferrand : cette manifestation, organisée depuis 15 ans par Françoise Lalot³, propose des rencontres avec des poètes sur plusieurs lieux, écoles, bibliothèques, collèges, lycées, prison... accompagnées d'animations, ateliers d'écriture, lectures, spectacles. 10 à 15 bibliothèques y participent, ainsi que 140 classes. Des stages communs de sensibilisation sont proposés aux enseignants et aux bibliothécaires à l'IUFM. On constate une évolution : depuis 10 ans, les livres de poésie circulent davantage, les rayons des bibliothèques se remplissent, la création littéraire en région est vivace.

Serge Goffard³ a exposé le principe du « Pôle national de ressources littérature jeunesse » de Créteil, piloté par les ministères de la Culture et de l'Éducation, dont l'objectif est de répondre à toute demande d'action sur la littérature jeunesse, en fournissant des informations et en proposant des formations. Il existe trois autres centres de ce type, à Limoges, Lyon/Grenoble, Auvergne.

Les stratégies pour « faire lire des livres » empruntent des chemins divers. Christan Poslianec³ a présenté les « animations-lecture » proposées dans le cadre scolaire par Promolej⁹, dont il définit les critères : actions de médiation culturelle entre l'enfant et les livres, principe de la motivation et non de l'obligation, ressort ludique, avec l'objectif de faire lire des livres aux enfants immédiatement après l'animation (par exemple, « Le procès littéraire » ou « Les grands lisent aux petits »). Les recherches effectuées pour en mesurer l'efficacité confirment que la médiation est essentielle pour atteindre l'objectif, les innovations profitant également aux « faibles » lecteurs. Cette problématique s'applique-t-elle aux bibliothèques ? L'offre d'animation existe (heure du conte, ronde des livres, bibliothèque de rue...) mais à la bibliothèque, qui n'est pas le lieu de tous les enfants, il y a un lectorat à conquérir, donc la nécessité de développer des actions lecture, en parti-

culier pour familiariser les non lecteurs, les fidéliser, les amener au livre...

En présentant l'expérience de « Les'Art » à Berlin, Bernard Friot³ se situe dans une démarche différente. « Les'Art », sans équivalent en France¹⁰, est un organisme spécialisé dans la médiation de la littérature jeunesse en direction des enfants (à partir de 6 ans) et des adolescents. Sa mission est de concevoir des animations, de les réaliser avec l'aide de bibliothécaires qui se forment en même temps, au profit des écoles et des enseignants. Dans cette « maison » ouverte il y a 10 ans, 40 000 enfants ont participé à l'expérience, 240 auteurs ont été reçus. La lecture est d'abord considérée comme une expérience qui stimule l'imaginaire. Un de ses buts est d'activer la mémoire sensorielle, intellectuelle, cognitive, en partant de l'expérience de l'enfant pour rejoindre celle, nouvelle, du livre. Ainsi sont développés, outre les animations sur place, des « Promenades littéraires », sur les lieux des textes choisis, des « Soupers littéraires » pour les adolescents, mêlant débats thématiques et confection de repas, la discussion étant nourrie par un choix de livres, des « Nuits de lecture », ou, l'été, l'opération « Lire dans le parc ». En Allemagne, la lecture est considérée comme une activité sociale et la tradition des lectures publiques est vivace. Des expositions sont proposées aux bibliothèques, et des projets plus ambitieux et fédérateurs sont organisés, tel celui autour d'*Émile et les détectives*, symbole d'une culture commune, où 70 classes ont participé à la rédaction d'un journal. À « Les'Art », l'expérience de lecture est toujours mise en avant : plus elle sera forte, plus l'enfant aura de chance d'être lecteur, sa motivation se trouvant dans son implication personnelle, loin des activités liées à la compétition (prix, concours, défis).

Anne Marinet-Redaud

Où en sont-elles ? Où vont-elles ?

1. Organisé par l'ABF Alsace, l'Association de coopération régionale pour la documentation et l'information en Alsace (CORDIAL) et la Bibliothèque-Médiathèque de Mulhouse. Les actes du colloque feront l'objet d'une publication en 2003.

2. Danielle Taesch, directrice des bibliothèques de Mulhouse et présidente de l'ABF Alsace.

3. Interventions :

François Rouyer-Gayette, DLL, bureau des bibliothèques territoriales : « Évolution des bibliothèques jeunesse ».

Jean-Claude Utard, Ville de Paris, Service scientifique des bibliothèques : « Préoccupations spécifiques aux bibliothèques jeunesse ».

Nic Diament, directrice de la Joie par les livres : « Quel accueil pour les jeunes : une réflexion sur ces publics ».

Jean-Luc Raymond, Mission interministérielle pour l'Accès Public à l'Internet (MAPI) : « Le multimédia, rôle et utilisation ».

Joëlle Turin, critique en littérature de jeunesse et formatrice : « Les livres qui dérangent ».

Christine Houyel, chargée de mission Lecture, Inspection académique de la Sarthe : « La culture littéraire à l'école ».

Michelle Cochet, Association Livre et lire : « Quelle place pour le bibliothécaire dans la construction du lecteur ? »

Table ronde animée par Danielle Taesch, avec Denis Rambaud, maire adjoint et Maïté Rheims, conseiller pédagogique (Mulhouse), Françoise Lalot, IUFM Clermont-Ferrand, Serge Goffard, IUFM Créteil, rédacteur en chef de la revue, *Argos* Pour un partenariat efficace autour de Plans lecture, Centres de ressources jeunesse, formations.

Christian Poslianec, Promolej : « Efficacité et rôle des animations dans l'apprentissage de la lecture ».

Bernard Friot, écrivain : « Le principe du travail de "Les'Art" ».

4. « Se former à la littérature jeunesse aujourd'hui », BnF, 14/15 novembre 2002, co-organisé par La Joie par les livres, L'Institut Charles Perrault, Le CRDP de Créteil, Médiadix.

5. Un compte rendu détaillé de son propos a été publié dans le n°206 de *La Revue des livres pour enfants*, pp. 123-124, in : « Bibliothèques jeunesse, où en sommes nous ? », compte rendu par Caroline Rives de la journée d'étude du 6 juin 2002 à Paris.

6. On peut citer l'enquête récente de Christophe Evans, chargé d'études en sociologie à la BPI, sur les usagers des sections jeunesse On s'débrouille, in : *La Revue des livres pour enfants*, n°204, pp 65-71.

7. Voir les sites du ministère : education.gouv.fr ou eduscol.education.fr

8. Anne Fine, *Mon amitié avec Tulipe*, L'École des loisirs, Médium 1998 ; Carolyn Coman, *Retiens ton souffle*, L'École des loisirs, Médium 1997 ; Robert Cormier, *De la tendresse*, L'École des loisirs, Médium, 1999 ; Serge Perez, *Les Oreilles en pointe*, L'École des loisirs, Médium,

1995 ; Christophe Honoré, *Tout contre Léo*, L'École des loisirs, Neuf, 1996 ; Melwin Burgess, *Lady : ma vie de chienne*, Gallimard, 2002, Scripto.

9. Promolej, association pour la Promotion de la Lecture des Jeunes.

10. Cf. *La Revue des livres pour enfants*, n°198.